



**CREA OCCITANIE DU 12 NOVEMBRE 2019**

## **DÉCLARATION LIMINAIRE**

### **ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC : UNE RENTRÉE 2019 PLUS AMÈRE QUE DOUCE**

Les représentant.es élu.es SNETAP-FSU/CGT Agri souhaitent ouvrir ce CREA en dénonçant un contexte de rentrée tendu et difficile dans l'Enseignement Agricole Public.

« Tout s'est bien passé », « Les effectifs sont en hausse »...tel est le bilan de rentrée dressé par le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt dans son discours du 4 septembre à Montpellier.

Autosatisfaction, méthode Coué...la stratégie est rodée pour tenter d'enrayer la morosité ambiante. Face à ce jeu de dupes nous ne nous tairons pas et continuerons à condamner une réalité moins reluisante :

- hausse des effectifs en région Occitanie (comme nationalement), certes, mais inégale, selon les filières et les lycées, et surtout à rattacher, comme l'a reconnu notre autorité académique, à la baisse des capacités de recrutement des lycées de l'Éducation Nationale ;
- des moyens qui ne sont pas en adéquation avec cette hausse et un objectif cible 2022 maintenu, avec un dépassement actuel de 17 772 heures par rapport à cet objectif ;
- une gestion des moyens au fil de l'eau qui n'a pas permis aux directions d'établissements de préparer une rentrée dans des conditions sereines ;
- des emplois du temps pour les jeunes très difficiles à stabiliser notamment entre le jour de leur rentrée et le début du mois d'octobre ;
- une réforme du lycée imposée à marche forcée, que les élèves et leurs parents ont peine à appréhender et qui favorise la perte d'attractivité et de lisibilité de nos filières générales et technologiques
- une augmentation des seuils de dédoublement de 16 à 19, de 24 à 27, de 32 à 35, qui ne sont plus qu'« indicatifs », qui conduit à une dégradation des conditions d'études et pose des problèmes de sécurité (TP avec des animaux à 19, 27 élèves dans un labo de 24 places...)
- des référentiels clairement bafoués (suppressions d'heures de pluri, d'EIE, regroupements de sections....)

### **PEU DE PERSPECTIVES POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC**

Le projet d'évolution de la carte des formations initiales par la voie scolaire, présenté dans cette instance, même s'il sort du dogme mortifère d'ouverture contre fermeture, est clairement inacceptable, dans le sens où il entérine la baisse programmée des moyens. Nous serons attentif.ves aux évolutions dans le Privé et réaffirmons notre exigence de priorité au service public, laïque et gratuit. Par exemple, le refus d'ouverture d'un CAPA SAPVER à Riscle, d'une formation à Moissac, au prétexte d'une concurrence supposée avec des établissements privés, est inacceptable.

Quant à la formation professionnelle continue et par apprentissage, la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » (sic!) de septembre 2018 l'a clairement placée dans le champ de la concurrence sauvage, sans régulation par une quelconque autorité publique. Les représentant.es des usagers et des personnels de l'éducation ont même été exclu.es des commissions chargées de définir les référentiels des diplômes ! La reprise en main du système de formation professionnelle par le seul Ministère du travail, est le révélateur d'une idéologie en marche : le tri et la réduction de l'éducation à la "formation du capital humain" dans un but unique d'employabilité. Cette contre-réforme ne vise pas une amélioration de l'apprentissage mais seulement l'augmentation du nombre d'apprentis. Si l'apprentissage pouvait jusqu'alors constituer un moyen de remédiation, cette possibilité est aujourd'hui limitée par sa sortie de la formation initiale : la marginalisation des diplômés au profit de titres professionnels, des CQP, des blocs de compétences et la fin de la référence minimale à 400 heures signent la volonté d'un tri précoce des jeunes.

Quid des CFAA publics ? Ces centres constitutifs de nos établissements publics locaux, qui scolarisaient l'essentiel des effectifs d'apprenti.es, ne manqueront pas d'être fragilisés par cette offensive ultralibérale, n'en déplaise aux voix, notamment institutionnelles, qui se voudraient rassurantes. A ces difficultés d'ordre conjoncturel s'ajoutent des problèmes structurels liés à la consolidation du réseau CFA/CFPPA en Occitanie. Mieux appréhender la loi apprentissage en s'inscrivant dans une dynamique de développement et en renforçant le dispositif existant...Là encore on reste dans les vœux pieux. Nous soulignons l'écart manifeste entre l'ambition portée par notre autorité académique et la réalité du terrain. L'organisation des centres en UFA pose de nombreux problèmes. Les conditions de fonctionnement sont insatisfaisantes au CFAA Piémont-Pyrénées dont les personnels réclament une restructuration. Pour le CFAA Nord-Ouest Aveyron le flou persiste, y compris sur les missions confiées au responsable d'UFA, de quoi inquiéter les personnels qui ne souhaitent pas voir les mêmes erreurs reproduites concernant le redéploiement des moyens humains.

Nous exigeons une politique éducative ambitieuse pour l'Enseignement Agricole Public. Nous refusons ce constat récurrent : celui d'une politique budgétaire qui prône toujours l'austérité, la suppression de postes d'enseignants (-6,1 ETP cette année en Occitanie, - 35 ETP au niveau national en 2020), la réduction des moyens au détriment de l'intérêt et de la réussite des jeunes.

La succession des contre-réformes, l'absence de concertation, le développement de l'autonomie des équipes de direction, la mise en concurrence des établissements, les injonctions paradoxales et violentes et la baisse constante des budgets dégradent fortement les conditions de travail des personnels et nuisent gravement à leur santé.

**Il est temps de passer du slogan aux actes, Monsieur le Ministre !!!**